ABORA
Société à Responsabilité Limitée au capital de 540750 €
Immatriculée au RCS de ANNECY sous le numéro 529174427
Siège social : 42 ALL DES MOISSONS, 74410 SAINT-JORIOZ

PROCÈS VERBAL DE DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 20/01/2026, la totalité des associés de la société ABORA réunis ont pris unanimement les décisions suivantes :

- le transfert du siège social de la société

Résolution 1 - Transfert du siège social

L'unanimité des associés décide de transférer le siège de la société au 72 Rue des chasseurs, ., 34340 Marseillan, à compter du 20/01/2026.

En conséquence de cette décision, l'article des statuts mentionnant l'adresse du siège de la société est mis à jour.

L'établissement lié au siège actuel sera fermé.

Résolution 2 - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'unanimité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui est décidé ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à SAINT-JORIOZ, le 20/01/2026

Nom et signature du gérant de la société : Pellier Stéphane

Nom et signature des tous les associés de la société : Pellier Florence